

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article1733>

# Les autres chantiers de la paroisse

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : vendredi 8 janvier 2016

---

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

---

## L'église St Pierre de Plérin

Si l'église St Laurent est désormais restaurée, l'église St Pierre de Plérin n'est pas oubliée. En effet, la commune de Plérin, qui est propriétaire de cet édifice, va démarrer des travaux dans les premières semaines de l'année 2016.

Ces travaux seront dans un premier temps des travaux importants de maçonnerie, de menuiserie, avec notamment le remplacement de certaines portes et d'électricité. D'autre part, le chauffage va être entièrement changé. De la chaufferie au fuel et à air pulsé, nous allons bénéficier d'un chauffage au gaz par radiants.

Quant au chœur qui demande également une réelle restauration, une étude est en cours.

Je remercie la commune de Plérin pour l'intérêt qu'elle porte à la sauvegarde du patrimoine et à l'amélioration des conditions d'exercice du culte catholique, dans l'esprit de la loi du 09 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

## La salle paroissiale de Pordic

Depuis quelques années, un projet de nouvelles salles paroissiales à Pordic est en cours. Je veux croire que l'année 2016 sera celle du lancement des travaux. En effet, depuis quelques mois, quelques personnes de la paroisse N.D. de la mer travaillent avec un architecte et M. Blin, économiste du diocèse. Ce projet de maison paroissiale se réalisera sur le terrain actuel dont nous sommes propriétaires, au chevet de l'église. Soucieux de nous inscrire dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), désireux d'intégrer notre projet dans celui de l'urbanisation du centre ville, la Paroisse et l'Association Diocésaine ont trouvé un terrain d'entente avec la commune de Pordic. Cette maison paroissiale aura une double vocation : l'accueil du public et les rencontres des différents groupes. Dans les premières semaines de l'année 2016, avant le dépôt de la demande du permis de construire, nous serons en mesure de vous présenter les plans de la future maison paroissiale en présence de l'architecte.